

REÇU LE

01 JUIN 2026

Monsieur le Maire
Mairie de Cussac-Fort-Médoc
11, place du Général de Gaulle
33460 CUSSAC-FORT-MÉDOC



Valorisation des
Territoires

Bordeaux, le 26 mai 2026

Objet

Modification simplifiée du PLU
Cussac-Fort-Médoc

Votre interlocuteur

Charles CANY
05.56.79.64.20
c.cany@gironde.chambagri.fr

Référence

CC/CP/26/55

Pièce(s) jointe(s)

Monsieur le Maire,

Par courriel en date du 5 mai 2026, vous avez sollicité l'avis de la Chambre d'agriculture de la Gironde sur le projet de modification simplifiée du PLU de votre commune. Nous vous en remercions.

Après examen du dossier, celui-ci n'appelle aucune remarque majeure de notre part.

En effet, le projet ne modifie pas le règlement s'appliquant à la zone A et ne réduit pas non plus la superficie de la zone A. Celle-ci s'agrandit même à la suite de la suppression du secteur Aca, qui était plus permissif que la zone A.

Nous sollicitons toutefois votre vigilance si à l'avenir, des activités agricoles devaient s'implanter sur le site de l'ancienne carrière en raison des risques de pollution.

Nous formulons donc un avis favorable.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier, et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le Directeur Général,



Thierry Mazet

Siège Social

17 cours Xavier Arnozan
CS 71305
33082 BORDEAUX CEDEX
05 56 79 64 00

République Française
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 18330005200036
APE 9411Z

gironde.chambre-agriculture.fr